



Communiqué de presse

20 octobre 2022

Sobriété énergétique gazière en France

GRTgaz lance le dispositif Ecogaz avec le concours de Teréga et de l'ADEME

GRTgaz, principal opérateur de transport de gaz en France, avec Teréga, opérateur de transport et de stockage dans le Sud-Ouest, et l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, ont annoncé ce jour le lancement du site Ecogaz opéré par GRTgaz. Une soixantaine de partenaires ont déjà signé la charte d'engagement. Dans un contexte énergétique inédit lié à la guerre en Ukraine, ce « baromètre du gaz » vise à accompagner le plan gouvernemental de sobriété énergétique et informer les consommateurs (particuliers, entreprises et collectivités) sur les tensions du réseau pour inciter à la modération et éviter les éventuelles mesures de réduction de la consommation. Le succès d'Ecogaz s'appuie sur la mobilisation de tous les acteurs de l'économie française pour relayer le signal et s'engager dans la voie de la sobriété énergétique.

L'importante diminution des livraisons de gaz russe vers l'Europe a conduit la France à réorganiser son approvisionnement gazier. Le niveau exceptionnel de remplissage des stockages en France, aujourd'hui à près de 100%, et l'activité intensive des terminaux méthaniers français devraient permettre de satisfaire les consommations tout en soutenant le réseau électrique et en faisant preuve de solidarité européenne. Toutefois, un hiver très rigoureux pourrait entraîner des situations de tension.

Pour s'en prémunir, des leviers sont activables, dont la mise en place dès maintenant de mesures de sobriété gazière par les consommateurs de gaz professionnels et domestiques français en s'appuyant sur Ecogaz. Ce signal permet d'anticiper au jour le jour les éventuelles tensions sur le réseau et d'agir en amont des dispositifs visant à réduire la demande de gaz (interruptibilité, délestage...) des consommateurs industriels.

Un baromètre à 5 jours pour informer, sensibiliser et alerter

Ecogaz permet d'avoir une visibilité sur la situation gazière à 5 jours. Le « signal », actualisé une fois par jour, est basé d'une part sur les prévisions de consommation des prochains jours* et d'autre part sur l'équilibre entre les entrées (via les gazoducs, les terminaux méthaniers, les stockages et la production de biométhane) et les sorties de gaz sur le réseau.

*à comparer à la consommation historique moyenne sur la même période



Ecogaz informe quotidiennement sur le niveau de tension du système gazier grâce à un code couleur :

- Vert : niveau de consommation normal ou inférieur à la normale
- Jaune : niveau de consommation légèrement supérieur à la normale
- Orange : niveau de consommation très supérieur à la normale et/ou tension sur le réseau
- Rouge : lancement des dispositifs d'interruptibilité ou de délestage des grands consommateurs industriels



En cas de signal orange ou rouge, Ecogaz enverra une alerte aux consommateurs qui ont fait le choix de s'inscrire (via e-mail ou SMS) pour les prévenir et les inciter à réduire leur consommation.

De nombreux écogestes proposés par l'ADEME sont également disponibles sur le site afin d'accompagner les Français dans leur démarche de sobriété énergétique. Ces gestes simples et quotidiens vont permettre aux consommateurs d'adapter leur consommation de manière responsable et contribuer ainsi à diminuer la tension du réseau de gaz.

5 familles de partenaires Ecogaz : Entreprises, Acteurs du logement, Collectivités, Médias et Fournisseurs d'énergie

L'efficacité du dispositif Ecogaz repose sur son appropriation par le plus grand nombre.

Ecogaz a été rejoint par une large communauté de partenaires issus de divers secteurs d'activité (entreprises, acteurs du résidentiel-tertiaire, collectivités, médias et fournisseurs d'énergie). Chaque partenaire, signataire de la charte, est incité à démultiplier le champ d'action d'Ecogaz, tant au niveau de la transmission des alertes, de l'adoption de mesures concrètes pour réduire ses propres consommations ou des appels à la sobriété auprès de son écosystème.

Les mesures concrètes peuvent prendre diverses formes selon le type de partenaire, comme l'abaissement de la température de chauffage par un gestionnaire de parc de bureaux, le déclenchement par un fournisseur de gaz d'une tarification adaptée en fonction du niveau d'alerte Ecogaz, ou bien le relai des signaux d'alertes dans les bulletins météo des grands médias nationaux.

Avant même la mise en service du signal Ecogaz, plus de 60 partenaires ont signé ou se sont déjà engagés à signer la charte pour rendre concret ce nouveau dispositif :

Accor, Action Logement, Adéo, ADP, AFG, Air France, Altice, AREC Aquitaine, AREC Occitanie, BPI France, C3D, Caisse des Dépôts Groupe, Carrefour, CCI France, CDC Habitat, Colas, Crédit Agricole Services Immobiliers, Dalkia, Département de Vendée, EDF, Emeria, Engie Solutions, Entreprises Sociales pour l'Habitat, Essity, FCA, Fedene, Fnac Darty, FNAIM, France Nature Environnement, Foncia, FOPH, France Chimie, France Industrie, Gaz de Bordeaux, GRDF, Icade, La Poste, Leroy Merlin, Lhoist, Loopsider, L'oréal, MEDEF, Métropole Rouen Normandie, Placo, Plurience, Rabot Dutilleuil, RATP, Région Bretagne, Région Ile de France, Région Pays de Loire, Région Sud, Safran, Saint Gobain, Schneider Electric, Sergic, SIGEIF, TF1, Total Energies, Transdev, UNIDEN, Union Sociale Habitat, Unis, United.b, Uprigaz, Ville de Pau.



Pour **Thierry Trouvé**, Directeur Général de GRTgaz, « *Nous sommes très heureux d'annoncer aujourd'hui le lancement d'Ecogaz qui nous aidera à prévenir les aléas de l'hiver à venir. Le dispositif accompagnera activement le plan de sobriété énergétique lancé par le Gouvernement. Je tiens à remercier tous les partenaires signataires de la charte Ecogaz qui ont fait le choix de s'engager pour réduire leur consommation de gaz et relayer les bonnes pratiques. Les signatures vont bien sûr continuer tout au long de l'hiver et j'invite tous les acteurs de l'économie française à nous rejoindre* ».

Pour **Dominique Mockly**, Président et Directeur Général de Teréga, « *Avec son jumeau Ecowatt, Écogaz illustre l'engagement et la capacité d'innovation de l'écosystème français de l'énergie dans la construction d'un mix énergétique sobre, résilient et prêt à faire face aux grands enjeux de demain. Nous saluons les premiers signataires de cette charte inédite qui préfigure un nouveau modèle de réponse collective aux défis de la transition écologique et de la souveraineté énergétique basé sur l'implication de toutes les composantes de la société, des particuliers jusqu'aux acteurs de notre économie.* »

Pour **Patrick Lavarde**, Président-Directeur général par intérim de l'ADEME, « *Dans le contexte actuel, les ménages sont en forte demande d'information pour réduire leurs consommations de gaz. Ecogaz répond à ce besoin et à ce titre nous sommes très heureux de nous associer à ce projet aux côtés de GRTgaz et Teréga. Grâce à Ecogaz, l'ADEME dispose désormais d'un nouveau relai pour diffuser très largement ses conseils à un plus grand nombre de citoyens.* »

Retrouvez le site internet Ecogaz en vous rendant sur myecogaz.com

Les données sources qui alimentent Ecogaz sont disponible sur la plateforme [ODRE](https://odre.gazfrance.com).

A propos de GRTgaz : GRTgaz est le 2ème transporteur européen de gaz, fort de 32 500 km de canalisations et 640 TWh de gaz transporté. L'entreprise compte 3 000 salariés et a réalisé près de 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021. GRTgaz s'est dotée d'une raison d'être « Ensemble rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ». Entreprise innovante en pleine transformation pour adapter son réseau aux défis écologiques et numériques, GRTgaz est engagée en faveur d'un mix gazier français 100% neutre en carbone en 2050. Elle soutient les filières d'hydrogène et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la sécurité d'acheminement auprès de ses 945 clients (expéditeurs, distributeurs, industriels, centrales et producteurs de biométhane). Avec ses filiales Elengy, leader des terminaux méthaniers en Europe, et GRTgaz Deutschland, opérateur du réseau de transport allemand MEGAL, GRTgaz joue un rôle clé sur la scène européenne. L'entreprise exporte ses savoir-faire à l'international, notamment des prestations développées par son centre de recherches.

Retrouvez-nous sur : <https://www.grtgaz.com/>, Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook.

Contact presse GRTgaz : Valentine Leduc – 07 64 78 26 47 – valentine.leduc@grtgaz.com

A propos de Teréga :

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 25% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 488 M€ et compte environ 650 collaborateurs.

Contact presse Teréga : Céline Dallest – 06 38 89 11 07 – celine.dallest@terega.fr



A propos de l'ADEME : l'ADEME, l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr